

Conseil du Centre

82^e session, Genève, 25 octobre 2019

CC 82/6/1

POUR INFORMATION

SIXIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

Questions administratives

Introduction

1. Conformément aux priorités fixées dans le programme et budget pour 2018-19 et 2020-21, le Service des infrastructures et des services internes (FIS) intègre son Plan directeur pluriannuel à horizon mobile dans le Plan stratégique du Centre pour 2018-2021. Ce plan directeur permet de définir une perspective commune de haut niveau pour une équipe aussi nombreuse que différenciée, afin qu'elle aborde efficacement les priorités du Centre. Il répond aux trois questions fondamentales qui sous-tendent toute l'action et la stratégie de compétitivité du Centre, à savoir «POURQUOI?», «COMMENT?» et «QUOI?», et tient compte des commentaires de tous les intervenants.
2. L'un des piliers de ce plan stratégique est le concept d'opérations durables à 360°, y compris la gestion des infrastructures, les services d'hébergement, les achats, les services de transport, la sécurité et la sûreté.

Projets d'infrastructure

3. En ce qui concerne plus particulièrement les infrastructures du campus, le Centre a entamé des consultations efficaces menant à la signature d'un protocole d'accord avec le ministère des Affaires étrangères et la Ville de Turin, qui ont accepté d'allouer des fonds pour l'entretien et la rénovation d'une partie des installations. La contribution du ministère s'élèvera à 3 millions d'euros, tandis que le Centre apportera jusqu'à 800 000 euros du Fonds pour l'amélioration du campus. Avec cet argent, le Centre a l'intention de rénover deux de ses 19 pavillons, afin d'y résoudre de graves problèmes de sécurité et de santé au travail et d'y créer un «laboratoire d'apprentissage» moderne, adapté aux nouveaux besoins éducatifs et composé d'espaces paysagers et modulaires.
4. À côté de cela, la Ville de Turin apportera une contribution initiale de 180 000 euros pour l'entretien extraordinaire de l'ensemble du campus. Grâce à ces fonds, le Centre pourra reconstituer le Fonds pour l'amélioration du campus, qui s'est avéré essentiel pour garantir un certain nombre d'interventions dans divers domaines et faire face à l'obsolescence progressive des locaux.

Sécurité et santé au travail

5. L'audit de la sécurité et de la santé au travail mené en 2017 a mis en évidence plusieurs risques liés aux locaux, découlant essentiellement de leur obsolescence. Les risques les plus urgents ont été atténués par une série d'opérations d'entretien extraordinaire réalisées en 2018 (p. ex. encapsulage et enlèvement de l'amiante, renforcement des garde-corps, remplacement des revêtements de sol, etc.).

Sécurité générale

6. En ce qui concerne la sécurité générale sur le campus:
 - en 2018, un audit du système de gestion de la sécurité des Nations Unies en Italie a été réalisé sous la houlette du Directeur de la Division de la sûreté et de la sécurité du Siège des Nations Unies, afin d'évaluer si le Système de gestion de la sécurité des Nations Unies (SGSNU) était géré de manière appropriée par les agences basées en Italie. L'équipe d'audit a constaté que, dans l'ensemble, les politiques et procédures applicables du SGSNU étaient mises en œuvre en Italie. En général, l'équipe d'audit a conclu que:
 - la gestion des risques de sécurité a fait l'objet d'un examen et est correctement mise en œuvre dans l'outil dédié;
 - le SGSNU en Italie entretient d'excellentes relations avec le gouvernement hôte et jouit du soutien total des unités militaires et de renseignement locales;
 - les politiques et procédures en place sont suffisantes pour maintenir la sécurité du personnel et des locaux à un niveau adéquat.
 - Cependant, certains domaines demandent une attention particulière pour s'assurer que les politiques de sûreté et de sécurité soient connues et comprises par le personnel de toutes les agences:
 - mise à jour régulière de l'auto-évaluation de la gestion des risques de sécurité;
 - formation en ligne de l'équipe de gestion de la sécurité;
 - signalement des incidents;
 - système de notification d'urgence.
 - Le Centre met progressivement en œuvre toutes les mesures nécessaires pour assurer le plein respect et prête une attention particulière aux domaines précités.

Écologisation du campus

7. Le Centre continue à rechercher le niveau le plus élevé en termes de sensibilisation à l'environnement et d'éco-durabilité. La communauté du campus dans son ensemble est impliquée dans la promotion et la mise en œuvre de cette politique.
8. Le Centre s'est formellement doté en 2017 d'une politique de durabilité environnementale, qui établit un comité ad hoc, lequel se réunit régulièrement et mène les actions nécessaires pour mettre progressivement en œuvre le système de gestion de l'environnement.

-
9. En collaboration avec la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, les émissions inévitables peuvent être compensées par l'achat de «crédits de carbone». Depuis 2016, le Centre est climatiquement neutre.
10. Les initiatives suivantes, coordonnées par le Comité sur la durabilité environnementale dans le cadre de son plan pluriannuel, sont alignées sur le plan d'action pour la durabilité environnementale récemment lancée au siège:
- célébration de journées consacrées à l'environnement et soutien à plusieurs initiatives vertes des Nations Unies, internationales ou locales;
 - poursuite de la campagne de sensibilisation «*Waste is a resource*» afin d'améliorer le niveau de tri et de recyclage des déchets. Le Centre adhère également à l'initiative d'inventaire annuel des données sur les déchets des Nations Unies;
 - inclusion de mesures d'efficacité énergétique dans tous les projets de rénovation;
 - promotion d'une culture d'éco-durabilité et sensibilisation à travers le réseau de partenaires et de fournisseurs, notamment à travers l'inclusion d'une référence explicite à ces questions dans tous les documents d'appel d'offres et contrats de sous-traitance.

Turin, octobre 2019
